

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Ville de Montréal

Séance tenue le 4 décembre 2002

Numéro de la résolution CE02 2184

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de prendre acte du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal concernant le projet de règlement P-02-158 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement de Mercier/Hochelaga-Maisonneuve » et de le joindre au dossier 1021362043 en vue de son adoption, sans modification.

Adopté à l'unanimité.

1022327003

40.013

-

Frank ZAMPINO

Me Jacqueline LEDUC, avocate

Président du comité exécutif

Greffière